



## Un « oui » pour les milieux aquatiques et humides 22 septembre 2024

Madame, Monsieur, Cher-ères membres,

En mai 2023, à l'occasion de la publication de deux rapports sur la biodiversité et les espèces menacées, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ne s'en cachait pas : « L'état de la biodiversité en Suisse n'est pas satisfaisant : un tiers des espèces et près de la moitié des milieux sont en danger. En conséquence, des services indispensables tels que la pollinisation des arbres fruitiers ou le stockage du CO<sub>2</sub> le sont aussi. Pour inverser la tendance, nous devons œuvrer ensemble en faveur de la biodiversité »<sup>1</sup>.

A la suite de ces constats, le Conseil fédéral envisageait de prendre des mesures pour enrayer ce déclin en proposant un contre-projet indirect à « l'initiative biodiversité », déposée en 2020. Si le Conseil national a ensuite affirmé sa volonté d'entrer en matière sur ce dossier en septembre 2023, le Conseil des Etats ne l'a pas entendu de cette oreille : deux mois plus tard, il a refusé, à une deuxième reprise, d'entrer en matière sur le contre-projet. C'est la raison pour laquelle nous serons amenés à nous prononcer dans les urnes le 22 septembre prochain.

Que l'on ne s'y trompe pas, derrière le paysage de carte postale de la Suisse se cache une réalité moins reluisante : près de la moitié des 167 milieux naturels évalués et 35% des quelque 11'000 espèces animales, végétales et de champignons évalués sont menacés ou ont déjà disparu de notre pays. Ajoutons à cela les 12% que représentent les espèces potentiellement menacées, le tableau idyllique s'estompe rapidement et le sourire s'efface. Parmi les milieux que notre association affectionne particulièrement, les milieux aquatiques, riverains et alluviaux recèlent près de 80% des espèces végétales et animales connues en Suisse. Malheureusement, les atteintes y sont aussi particulièrement élevées. Amphibiens et poissons, pour ne citer qu'eux, paient un lourd tribut, avec respectivement près de 80% et environ 65% d'espèces menacées, disparues ou éteintes.

Pourquoi la crise de la biodiversité est-elle particulièrement marquée dans ces milieux ? Vous le savez sans doute déjà, les raisons sont multiples : les cours d'eau ont été « corrigés » et ont perdu leur dynamique naturelle ; les petits plans d'eau qui n'ont pas été tout simplement comblés sont déconnectés les uns des autres ; les milieux humides ont été asséchés grâce à un important réseau de drainage ; la migration des organismes est entravée par divers obstacles construits dans le lit des rivières ; la qualité de l'eau est affectée par des pollutions ponctuelles ou diffuses d'origines diverses ; certaines néophytes envahissent les berges et concurrencent les plantes indigènes dont dépendent des espèces animales ; et pour terminer,

---

<sup>1</sup> Protéger et conserver la biodiversité – De nombreux défis, mais aussi de belles réussites (admin.ch)

le réchauffement climatique s'en mêle en accroissant le stress thermique de la faune aquatique et en favorisant le développement de certaines algues.

Dans le cadre de ses activités, SeyonVivant s'emploie à reconnecter les étangs, favoriser une dynamique plus naturelle de la rivière, limiter l'expansion des néophytes envahissantes et réduire les apports de pollutions. Néanmoins, les enjeux sont de taille et notre association reste, elle, de dimension très modeste ! Une fois n'est pas coutume, le comité de SeyonVivant a donc décidé de sortir de son habituelle retenue quant aux objets politiques. Car la nature et la diversité spécifique et des milieux qu'elle présente, ce n'est pas un luxe, ce n'est pas une lubie de gauche ou de droite, ce n'est pas une idéologie ou un dogme, c'est tout simplement : une nécessité ! Une nature diversifiée assure de nombreuses prestations écosystémiques telles que purification de l'eau et de l'air, pollinisation, fertilité des sols, protection contre les avalanches, régulation du climat, etc.

La Suisse reste malheureusement à la traîne en matière de protection de la biodiversité. La majorité des objectifs que le pays s'est fixés dans le cadre de sa stratégie biodiversité n'étaient pas atteints fin 2022, le manque de ressources en personnel étant notamment pointé du doigt par le rapport intermédiaire. En comparaison européenne, elle en fait beaucoup moins alors que le déclin de la biodiversité y est plus important. Ce n'est donc pas le moment de reléguer les rapports de l'OFEV dans un tiroir. Il est temps d'allouer les moyens, les outils et les surfaces indispensables à la sauvegarde de la biodiversité, en dehors des zones protégées également, en ancrant ce principe dans la Constitution fédérale. Si l'initiative est acceptée par le peuple, c'est au Conseil fédéral, au Parlement et aux Cantons qu'il reviendra de traduire ce principe en actions concrètes, en priorisant notamment la qualité et la connectivité des zones où les objectifs de préservation de la biodiversité sont prioritaires.



Pour toutes ces raisons, le comité de l'association SeyonVivant soutient l'« initiative biodiversité » et tenait à vous faire part de sa position par ces quelques lignes.

Au plaisir de vous retrouver au bord d'un cours d'eau du Val-de-Ruz et avec nos meilleures salutations,

Le comité

#### Sources :

OFEV (2023). *Biodiversité en Suisse : état et évolution*.

OFEV (2023). *Espèces et milieux menacés en Suisse : synthèse des listes rouges*.

OFEV (2023). *Impact du Plan d'action « Stratégie Biodiversité Suisse » (PA SBS)*.